

20 juil 2022 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2022

Répartition des crédits 2022 pour l'asile et la migration

Sur proposition de la secrétaire d'Etat chargée de l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition des crédits 2022 de la provision interdépartementale pour une nouvelle politique pour une politique d'asile et de migration humaine et ferme.

Dans le cadre de l'accord de gouvernement, une injection budgétaire supplémentaire a été prévue pour la politique d'asile et de migration. La décision du Conseil des ministres du 23 octobre 2020 concernant le budget pluriannuel 2021-2024 confirme ces investissements historiques dans le département. Ce dossier concerne la répartition concrète des ressources prévues pour l'année 2022 sur la provision interdépartementale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be